Bac Général HGGSP + SES (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2022

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hggsp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

Sciences économiques et sociales

_____

Mercredi 11 mai 2022

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

L'accumulation des facteurs de production est-elle la seule source de croissance économique ?

DOCUMENT 1

Personnes en emploi en France entre 2000 et 2019, en milliers

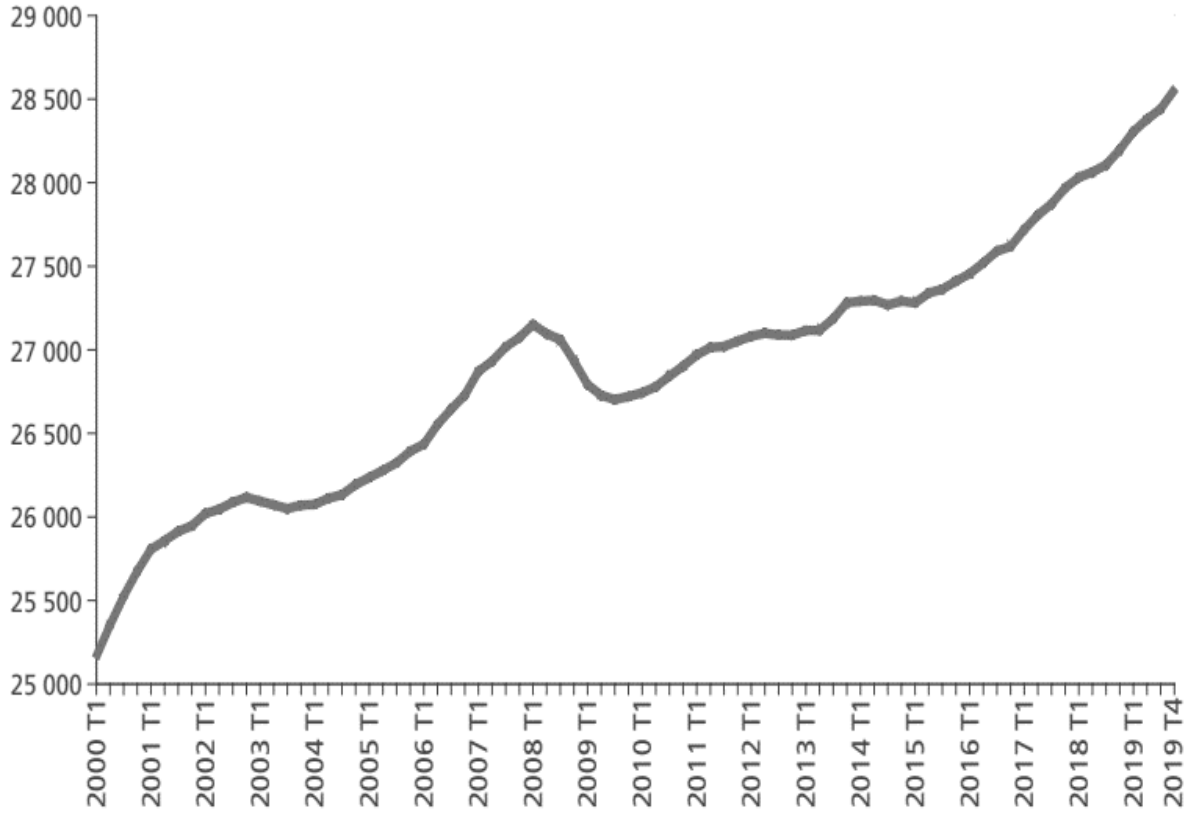

Champ : personnes en emploi en France hors Mayotte.

Source : *DARES Analyses*, n° 19, 2020.

Lecture : T1 désigne le 1er trimestre, T4 le 4ème trimestre.

DOCUMENT 2

Taux de croissance du PIB (en %) et contributions à la croissance du PIB (en points de %) dans quelques pays (2010-2019)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
France										
Contribution du facteur travail	0,5	0,9	0,0	- 0,6	0,0	0,2	0,6	0,1	1,0	0,7
Contribution du facteur capital	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
Contribution de la PGF[1]	0,9	0,8	- 0,3	0,6	0,4	0,3	- 0,1	1,5	0,0	0,1
Taux de croissance annuel du PIB	**1,8**	**2,2**	**0,4**	**0,6**	**1,0**	**1,0**	**1,0**	**2,4**	**1,8**	**1,5**
Corée du Sud										
Contribution du facteur travail	0,6	0,5	0,7	0,6	0,6	1,0	0,1	- 0,9	- 0,6	- 0,1
Contribution du facteur capital	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,4	1,2	1,0
Contribution de la PGF[1]	4,7	1,7	0,3	1,1	1,2	0,5	1,5	2,6	2,3	1,1
Taux de croissance annuel du PIB	**6,8**	**3,7**	**2,4**	**3,2**	**3,2**	**2,8**	**2,9**	**3,2**	**2,9**	**2,0**
États-Unis										
Contribution du facteur travail	0,0	1,1	1,4	1,0	1,4	1,5	1,0	1,0	1,3	0,6
Contribution du facteur capital	0,6	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7	0,8	0,8
Contribution de la PGF[1]	1,9	- 0,2	0,1	0,1	0,3	0,8	0,1	0,7	0,9	0,7
Taux de croissance annuel du PIB	**2,6**	**1,6**	**2,2**	**1,8**	**2,5**	**3,1**	**1,7**	**2,3**	**3,0**	**2,2**

Source : d'après OCDE, 2021.

1 : Productivité Globale des Facteurs.
Note : la somme des différentes contributions n'est pas toujours parfaitement égale à la croissance du PIB en raison des arrondis.

DOCUMENT 3

Taux d'investissement[1] des entreprises non financières en %

	Zone euro (19 pays)	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni
2000	24,4	23,6	29,5	21,9	22,8	22,1
2005	23,0	20,1	32,3	20,9	22,9	20,4
2010	21,4	19,6	21,9	22,1	21,4	16,2
2015	22,7	19,9	26,0	22,8	20,1	18,3
2017	22,8	19,9	27,5	23,5	20,6	17,9

Source : d'après INSEE, 2019.

1 : Le taux d'investissement correspond à la part des investissements dans la valeur ajoutée en pourcentage.

DOCUMENT 4

Évolution du montant de la dépense intérieure d'éducation (DIE) en milliards d'euros constants et de sa part dans le PIB (en %)

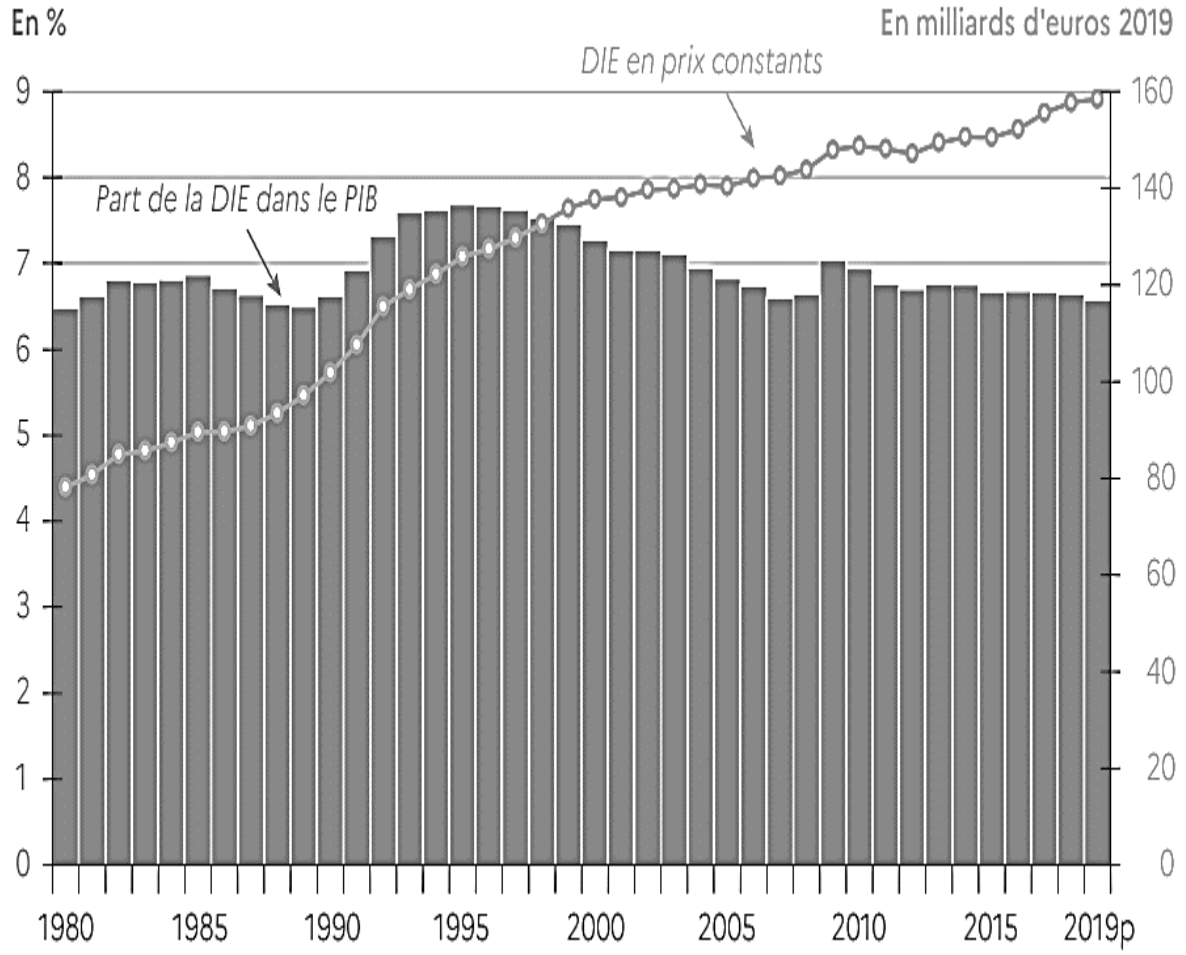

p : provisoire.
Champ : France métropolitaine + Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM)

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 2020.

Lecture : en 2019, la DIE s'élève à 160,5 milliards d'euros (courbe avec échelle de droite), ce qui représente 6,6 % du PIB (bâtons avec échelle de gauche).

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé aux candidats de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Vous montrerez comment les dotations factorielles peuvent expliquer la spécialisation internationale.

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Montants annuels moyens des niveaux de vie[1], des prélèvements et des prestations par unité de consommation en 2019, en France (en euros)

	Inférieur à D1	Supérieur à D9
Niveau de vie moyen avant redistribution (A)	**3 260**	**79 660**
Prélèvements	**- 200**	**- 20 410**
Dont : - financement de la protection sociale (cotisations et contributions sociales) - impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et impôt sur la fortune immobilière)	- 190 - 10	- 7 730 - 12 680
Prestations	**7 140**	**190**
Dont : - prestations familiales - aides au logement - prime d'activité et minima sociaux	1 900 1 890 3 350	110 10 70
Niveau de vie moyen après redistribution (B)	**10 200**	**59 440**
Taux de redistribution(B-A)/A (en %)	**212,9**	**- 25,4**

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : D'après INSEE, 2019.

1 : Le niveau de vie correspond au revenu disponible par unité de consommation, c'est-à-dire en tenant compte de la taille et de la composition des ménages.

Lecture : en 2019, les 10 % de personnes les plus modestes ont été prélevées en moyenne de 200 euros par unité de consommation, leur niveau de vie annuel moyen avant redistribution par unité de consommation s'élève à 3 260 euros.

Questions :

1. À l'aide des données du document, montrez que la redistribution améliore la situation économique des plus pauvres. *(2 points)*

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez comment la fiscalité et la protection sociale réduisent les inégalités de niveau de vie. *(4 points)*

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail.

DOCUMENT 1

La polarisation de l'emploi et la hausse des inégalités de salaire s'expliquent d'abord par la nature du changement technologique récent. La révolution numérique et ses applications dans l'informatique et l'Internet ont révolutionné l'organisation des entreprises et par ricochet le monde du travail. Comme les précédentes révolutions technologiques, ces innovations ont produit des gagnants et des perdants mais jamais le gouffre entre les deux n'a été aussi béant. […] Au fur et à mesure que leur coût baissait et que leurs capacités augmentaient, les ordinateurs ont progressivement remplacé le travail humain dans les emplois composés en majorité de tâches routinières. Or les tâches routinières étaient fréquentes dans les emplois intermédiaires du secteur industriel. Un ordinateur peut commander un robot dans l'industrie, établir des feuilles de paye, ou distribuer de l'argent. […]

Au contraire, les professions les mieux payées qui exigent du travail abstrait non-routinier sont les gagnantes du progrès technologique. Le progrès technologique a rendu plus productifs les diplômés du supérieur qui occupent les professions à hauts salaires. Les problèmes à traiter dans ces emplois ne pouvant être anticipés ou décomposés en une série d'actes élémentaires, ce type de travail ne peut donc être facilement programmé à l'avance sur des ordinateurs. Ils n'ont donc pas subi la concurrence des ordinateurs. […]

Enfin, la croissance des professions à bas salaires provient du fait que les ordinateurs n'ont que peu influencé la demande de ce type de travail qui est composé en grande partie de tâches manuelles non-routinières. Bien que simples à effectuer pour du travail humain, les tâches manuelles non-routinières réclament de la flexibilité difficile à fournir pour une machine.

Source : Gregory VERDUGO, « La polarisation des marchés du travail, » SES-ENS, 2020.

DOCUMENT 2

Temps de travail et statut d'emploi en France entre 1982 et 2019
(en % de l'emploi total)

	1982	1992	2002	2012	2019
Temps de travail					
Temps complet	90,6	87,1	83,4	81,9	81,9
Temps partiel	9,4	12,9	16,6	18,1	18,1
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Statut d'emploi					
Non-salariés	18	16,1	11,7	11,5	12,1
Salariés	82	83,8	88,2	88,5	87,8
Dont :					
- contrat à durée indéterminée	*76,7*	*76,3*	*77,3*	*76,3*	*74,6*
- contrat à durée déterminée	*4,1*	*6,2*	*8,4*	*8,7*	*9,1*
- intérimaires	*0,4*	*0,7*	*1,6*	*2*	*2,4*
- apprentis	*0,8*	*0,6*	*0,9*	*1,5*	*1,7*
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : D'après INSEE, 2019.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans et plus.

DOCUMENT 3

Évolution du taux de chômage en France entre 1975 et 2020 (en %)

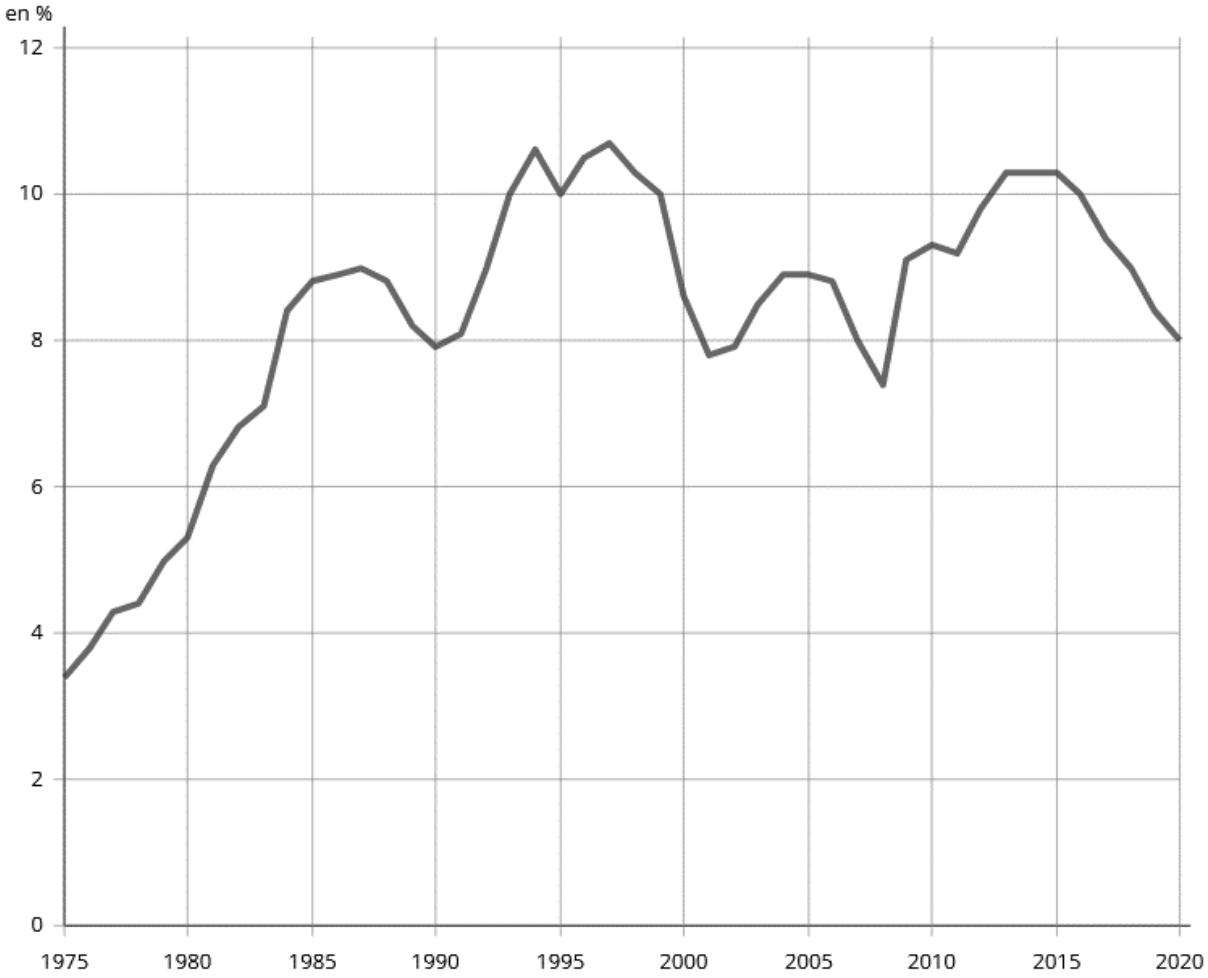

Source : D'après INSEE, 2020.

Champ : France hors Mayotte.

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET B

Cette épreuve comprend deux parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre aux trois questions proposées en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(10 points)*

Question 1 (4 points)

Vous montrerez comment les incitations sélectives peuvent expliquer l'engagement politique, malgré le paradoxe de l'action collective.

Question 2 (3 points)

Présentez une limite de la politique européenne de la concurrence.

Question 3 (3 points)

Présentez deux facteurs de structuration de l’espace social.

Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi ont pu affaiblir le rôle intégrateur du travail.

DOCUMENT 1

La polarisation de l'emploi et la hausse des inégalités de salaire s'expliquent d'abord par la nature du changement technologique récent. La révolution numérique et ses applications dans l'informatique et l'Internet ont révolutionné l'organisation des entreprises et par ricochet le monde du travail. Comme les précédentes révolutions technologiques, ces innovations ont produit des gagnants et des perdants mais jamais le gouffre entre les deux n'a été aussi béant. […] Au fur et à mesure que leur coût baissait et que leurs capacités augmentaient, les ordinateurs ont progressivement remplacé le travail humain dans les emplois composés en majorité de tâches routinières. Or les tâches routinières étaient fréquentes dans les emplois intermédiaires du secteur industriel. Un ordinateur peut commander un robot dans l'industrie, établir des feuilles de paye, ou distribuer de l'argent. […]
Au contraire, les professions les mieux payées qui exigent du travail abstrait non-routinier sont les gagnantes du progrès technologique. Le progrès technologique a rendu plus productifs les diplômés du supérieur qui occupent les professions à hauts salaires. Les problèmes à traiter dans ces emplois ne pouvant être anticipés ou décomposés en une série d'actes élémentaires, ce type de travail ne peut donc être facilement programmé à l'avance sur des ordinateurs. Ils n'ont donc pas subi la concurrence des ordinateurs. […]
Enfin, la croissance des professions à bas salaires provient du fait que les ordinateurs n'ont que peu influencé la demande de ce type de travail qui est composé en grande partie de tâches manuelles non-routinières. Bien que simples à effectuer pour du travail humain, les tâches manuelles non-routinières réclament de la flexibilité difficile à fournir pour une machine.

Source : Gregory VERDUGO, « La polarisation des marchés du travail, » SES-ENS, 2020.

DOCUMENT 2

Temps de travail et statut d'emploi en France entre 1982 et 2019
(en % de l'emploi total)

	1982	1992	2002	2012	2019
Temps de travail					
Temps complet	90,6	87,1	83,4	81,9	81,9
Temps partiel	9,4	12,9	16,6	18,1	18,1
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Statut d'emploi					
Non-salariés	18	16,1	11,7	11,5	12,1
Salariés	82	83,8	88,2	88,5	87,8
Dont :					
- contrat à durée indéterminée	*76,7*	*76,3*	*77,3*	*76,3*	*74,6*
- contrat à durée déterminée	*4,1*	*6,2*	*8,4*	*8,7*	*9,1*
- intérimaires	*0,4*	*0,7*	*1,6*	*2*	*2,4*
- apprentis	*0,8*	*0,6*	*0,9*	*1,5*	*1,7*
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : D'après INSEE, 2019.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 15 ans et plus.

DOCUMENT 3

Évolution du taux de chômage en France entre 1975 et 2020 (en %)

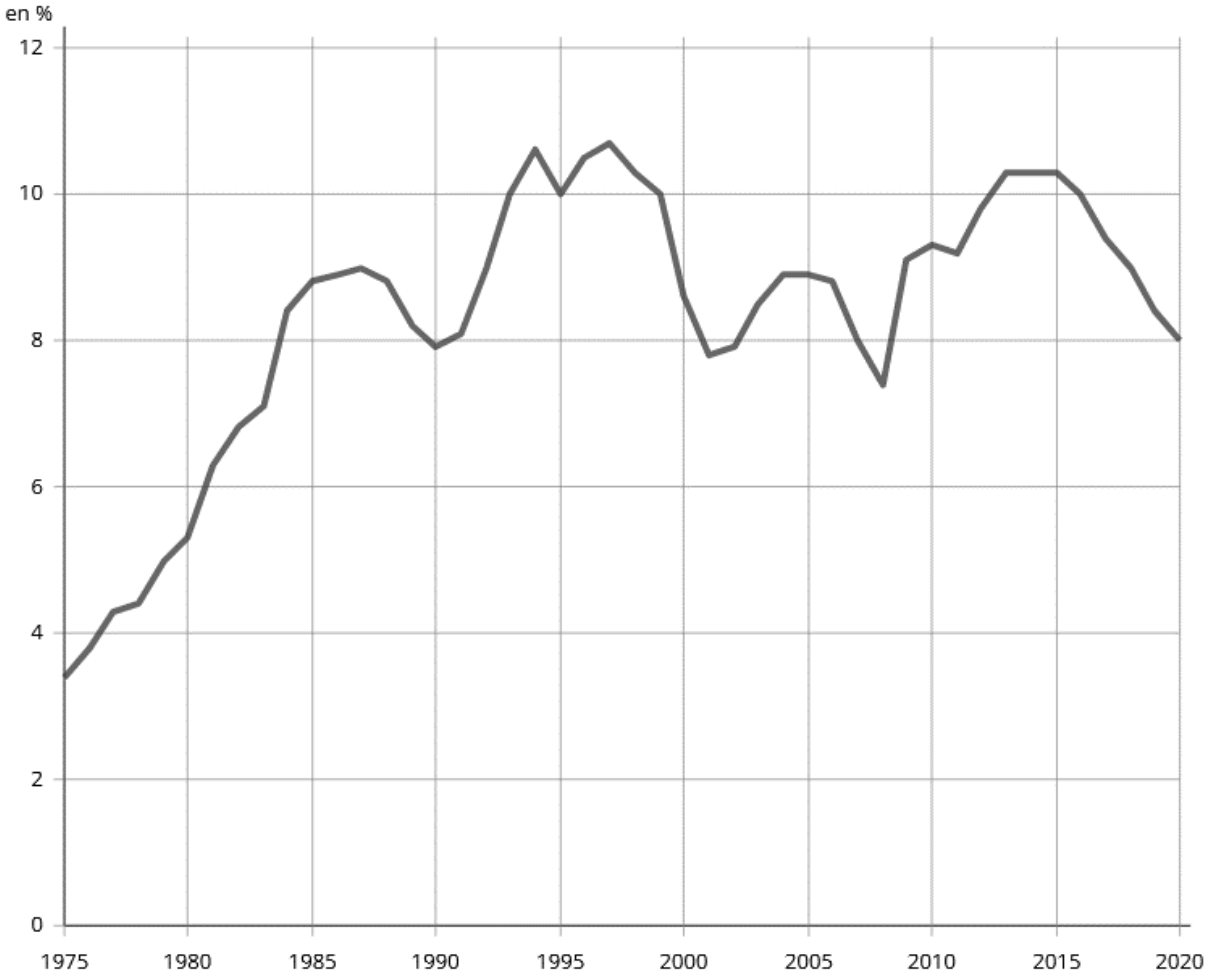

Source : D'après INSEE, 2020.

Champ : France hors Mayotte.